



# Bulletin de vigie de la COVID-19

Services de garde éducatifs à l'enfance

Automne 2021

## Faits saillants pour le mois de septembre

- ↳ Le taux de participation au sondage quotidien de vigie de la COVID-19 dans les services de garde éducatifs à l'enfance est de 15 % pour les centres de la petite enfance et les garderies privées, et de 4 % pour les services de garde en milieu familial.
- ↳ La tendance de l'absentéisme chez les enfants est en hausse.
- ↳ La tendance de l'absentéisme chez les employés est également en hausse.

**Nous aimerions profiter de cette occasion pour vous souhaiter de joyeuses fêtes et une bonne année 2022!**

## Le système de vigie évolue !



À la suite d'une évaluation du système de vigie au printemps 2021, des modifications ont été mises en place afin d'améliorer celui-ci. Ces modifications touchent plusieurs aspects du système :

- ▶ Un échantillon représentatif des services en installation continuera à remplir le sondage de vigie ;
- ▶ La fréquence du sondage devient hebdomadaire, soit tous les vendredis ;
- ▶ Ajout à la vigie de l'absentéisme d'autres infections respiratoires que la COVID-19 en circulation dans les SGEE

Le bulletin continuera d'être envoyé à tous les SGEE de façon habituelle, toutefois une période de transition nous oblige à ne vous transmettre que les données de septembre pour le moment. Dès janvier, nous pourrons reprendre les analyses mensuelles.



## Ensemble continuons de protéger nos enfants

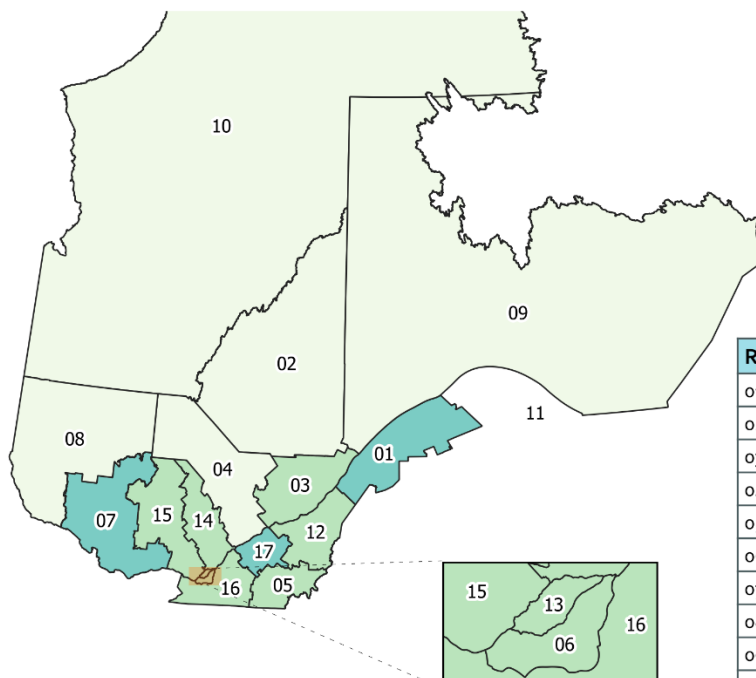


Nous remercions tous les services de garde éducatifs à l'enfance pour leurs efforts et collaborations jusqu'ici. Grâce à vous, nous avons pu continuer de protéger les enfants et les travailleurs des milieux de garde du Québec. La COVID-19 circule toujours, des nouveaux variants et autres virus respiratoires peuvent survenir à tout moment et provoquer des éclosions. Il est important de continuer d'appliquer les mesures de protection en place. Pour connaître les mesures recommandées par le gouvernement du Québec pour les services de garde, vous pouvez [consulter leur page à ce propos](#).

Pour les services sélectionnés qui continueront à participer à la vigie, il demeure très important de demander aux parents la raison d'absence de leur enfant afin que vous puissiez compléter le sondage. Vous pourriez encourager les parents à répondre à votre demande à l'aide de ce bulletin, d'un courriel ou d'une note sur le babillard.

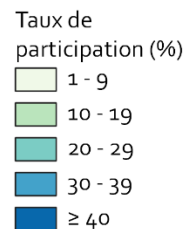
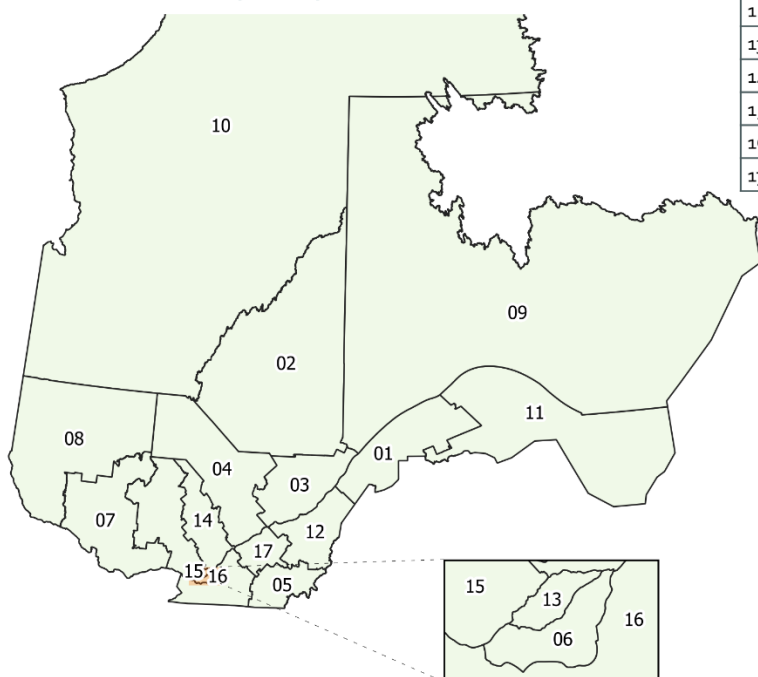
## Taux de participation selon le type de service, par région administrative - Sept. 2021

### Taux de participation des CPE et garderies (%)



Région administrative	CPE %	RSG %
01 - Bas-Saint-Laurent	22	4
02 - Saguenay–Lac-Saint-Jean	8	1
03 - Capitale-Nationale	13	4
04 - Mauricie	9	4
05 - Estrie	16	4
06 - Montréal	16	4
07 - Outaouais	23	5
08 - Abitibi-Témiscamingue	8	1
09 - Côte-Nord	5	1
10 - Nord-du-Québec	3	3
11 - Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1	1
12 - Chaudière-Appalaches	10	3
13 - Laval	17	3
14 - Lanaudière	18	4
15 - Laurentides	13	3
16 - Montérégie	17	5
17 - Centre-du-Québec	22	5

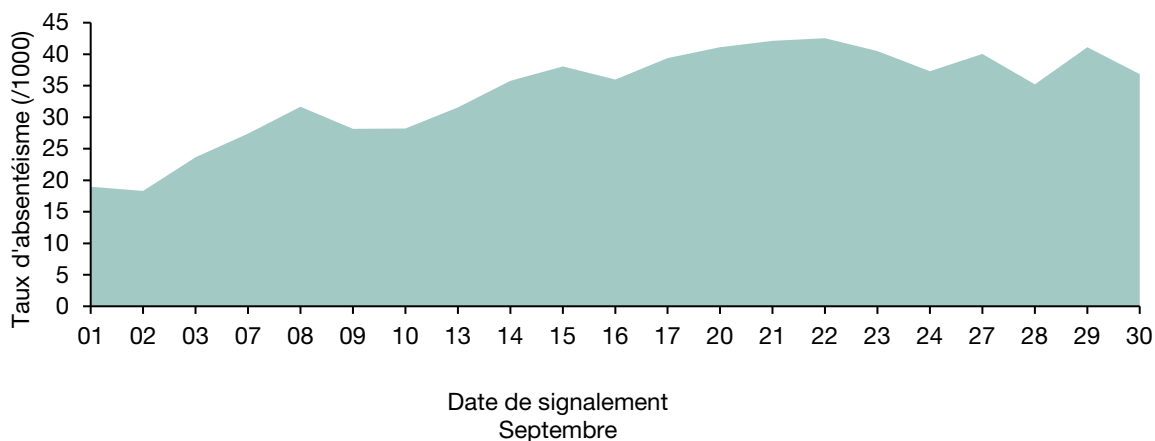
### Taux de participation des RSG (%)



# L'absentéisme à l'échelle du Québec

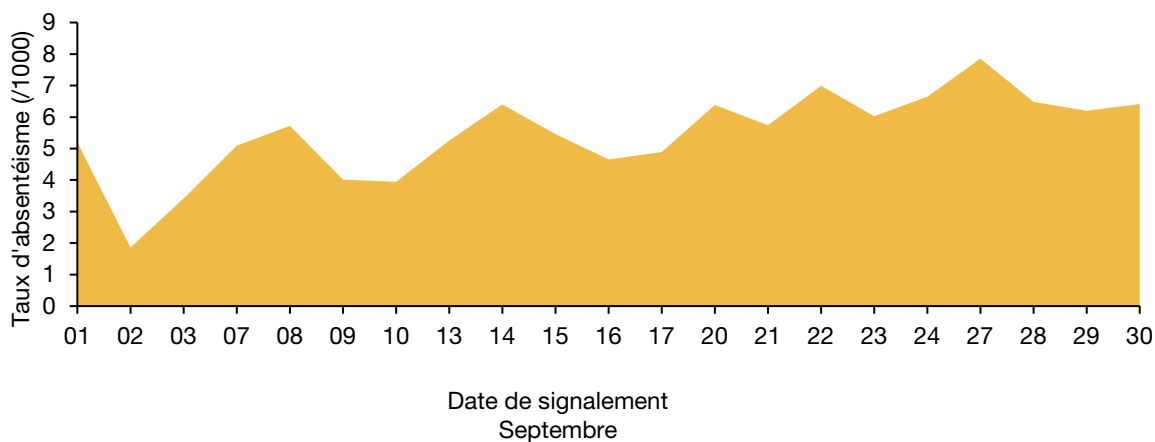
## Chez les enfants

**Figure 1** Taux d'absentéisme des enfants pour un syndrome compatible à la COVID-19 par date de signalement



## Chez les employés

**Figure 2** Taux d'absentéisme des employés pour un syndrome compatible à la COVID-19 par date de signalement

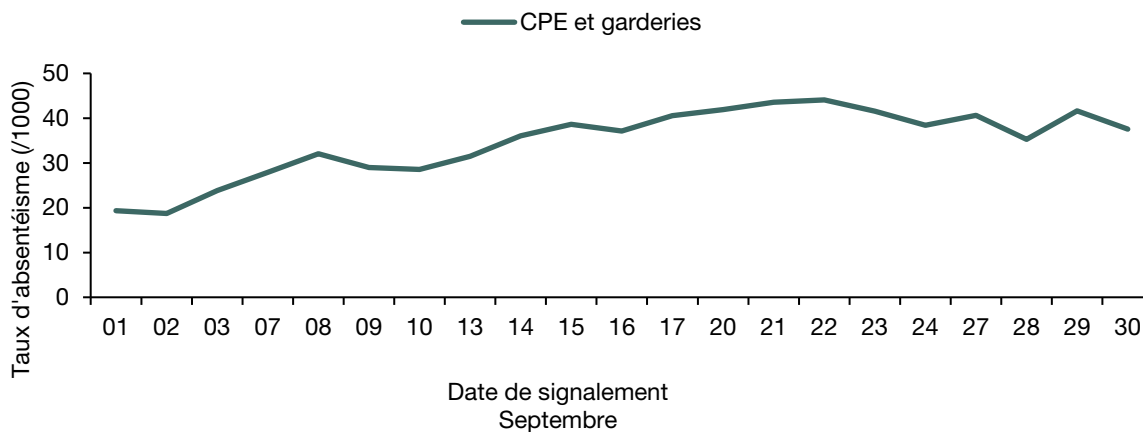


Le taux d'absentéisme chez les enfants (bleu) connaît une importante augmentation pour le mois de septembre. Chez les employés (jaune), le taux présente une augmentation plus légère pour le mois de septembre que chez les enfants. Les employés des SGEE incluent les éducateurs et éducatrices ainsi que les aides-éducateurs et aides-éducatrices. Ce groupe inclut aussi tout autre employé d'un service de garde en contact avec les enfants.

# L'absentéisme selon le type de service

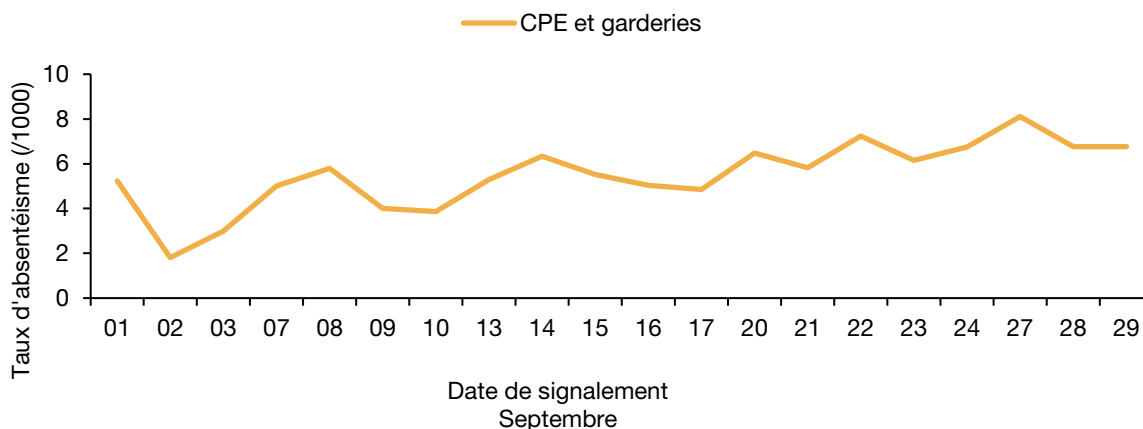
## Chez les enfants

**Figure 3** Taux d'absentéisme quotidien des enfants pour un syndrome compatible à la COVID-19 selon le type de service



## Chez les employés

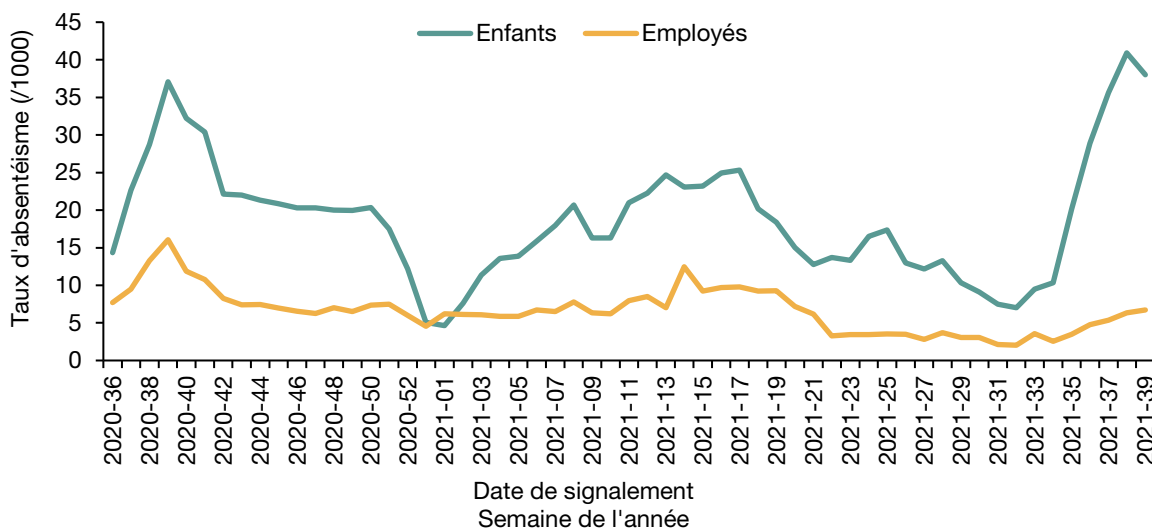
**Figure 4** Taux d'absentéisme quotidien des employés pour un syndrome compatible à la COVID-19 selon le type de service de garde



Chez les enfants, le taux d'absentéisme est en hausse dans les CPE et garderies privées. Chez les employés, le taux est également en augmentation dans les différents types de services. Les résultats pour les RSG ne sont pas présentés, lié au faible taux de participation au sondage pour le mois de septembre 2021.

## Tendances long-terme

**Figure 5 Taux d'absentéisme hebdomadaire des enfants et des employés des services de garde du Québec pour un syndrome compatible avec la COVID-19, du 31 août 2020 au 30 septembre 2021**



Un premier pic du taux d'absentéisme, autant chez les enfants que chez les employés, a été observé au mois de septembre et octobre 2020 (semaines 36 à 43). Suite à une période plus stable durant la deuxième vague de la pandémie au Québec, une diminution importante du taux d'absentéisme chez les enfants est constatée au cours de la période des Fêtes, alors qu'un grand nombre de SGEE avaient suspendu leurs services. Une augmentation du taux d'absentéisme chez les enfants continue à être observée depuis janvier 2021 (semaines 1 à 17). Une légère augmentation peut aussi être observée pour les employés pour le mois d'avril 2021 (semaines 13 à 17). Une importante baisse du taux d'absentéisme est observée chez les enfants et une baisse plus modeste est observée chez les employés pour le mois de mai (semaines 18 à 22). Pour les mois de juin et juillet (semaines 23 à 30) le taux chez les employés est resté stable, alors que chez les enfants celui-ci connaît une légère augmentation suivie d'une baisse. Une importante augmentation du taux d'absentéisme peut être observé chez les enfants pour le mois de septembre (semaines 34 à 39) alors qu'une plus petite augmentation peut aussi être observée chez les employés.

### Limites

Le taux de participation au sondage de vigie, malgré une relative stabilité depuis le début de la mise en place de la vigie nationale, ne tend pas à dépasser 50 % pour les CPE et garderies privées et 15 % pour les RSG. De plus, lorsque nous regardons le taux de participation par région administrative, nous pouvons voir que certaines régions ont un taux plus élevé que d'autres. Ainsi, les données présentées dans ce bulletin ne sont pas représentatives de tous les SGEE de la province.

Un système de surveillance basé sur des symptômes tel que celui de la vigie nationale implique par sa nature que les données d'absentéisme peuvent également inclure d'autres maladies respiratoires dont les symptômes sont similaires à la COVID-19 (p. ex. : la grippe). Cependant, ce type de système répond aux objectifs d'identification précoce de cas et d'éclotions potentielles de COVID-19.

Du fait que les responsables de SGEE connaissent la région administrative dans laquelle leur service est situé, les données du bulletin sont présentées selon la région administrative et non sociosanitaire. Finalement, les fins de semaine ont été exclues des analyses, car seulement un très petit nombre de services de garde sont ouverts les fins de semaine.

Ce bulletin de vigie de la COVID-19 dans les services de garde éducatifs à l'enfance (SGEE) du Québec s'adresse aux responsables des services de garde et à leurs associations. Il a pour objectif de présenter :

- ▶ Les données sur les taux d'absentéisme chez les enfants et employés des SGEE;
- ▶ Les tendances à long terme de l'absentéisme.

Ces données proviennent du sondage quotidien de la vigie nationale en lien avec la maladie à coronavirus 2019 auquel les responsables des centres de la petite enfance (CPE), des garderies privées et du réseau de service de garde en milieu familial (RSG) sont invités à participer.

### Précisions

Il est important de noter que les données qui se trouvent dans ce bulletin proviennent des cas d'absences des enfants et des employés rapportés par les SGEE. Une absence pour un syndrome compatible avec la COVID-19 signifie qu'un individu est absent parce qu'il présente des symptômes compatibles avec la COVID-19 et non à la suite d'un diagnostic de COVID-19.

La vigie est gérée en partenariat par le ministère de la Famille (MFA), le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).

## Bulletin de vigie COVID-19 – Automne 2021

### RÉDACTION

Juliana Ayres Hutter  
Mireille Barakat  
Marjolaine Dubé  
Julio Soto  
Institut national de santé publique du Québec

### COLLABORATION

Yolande Cloutier  
Ministère de la Famille  
Annick Des Cormiers  
Ronaldo Lauriano Cândido  
Ministère de la Santé et des Services sociaux

### MISE EN PAGE

Linda Cléroux  
Institut national de santé publique du Québec

© Gouvernement du Québec (2021)

